

LES ÉTAPES DU CYCLE DE CRÉATION FOCUS SUR LES CRITÈRES DE NOTATION

PHASES	CRITÈRES	INDICATEURS ET DÉFINITIONS	SOURCES
FORMULATION	Matières premières responsables	Poids dans une formule des matières premières évaluées comme étant « Responsables » selon notre programme interne d'éco-sourcing « Better Tomorrow »	Fournisseurs
	Matières premières Fair Trade	Poids dans une formule des matières premières certifiées Fair Trade par un organisme reconnu	Labels : guide commerce équitable 2013
	Teneur en solvant inutile	Poids dans une formule du solvant qui, par opposition au solvant « utile » n'est pas utilisé à des fins de dilution de matières premières solides, visqueuses ou résineuses, en poudre, mais pour réduire les coûts de la formule	Formule Parfumeur
PRODUCTION	Fabrication	Évaluation de la consommation énergétique lors de la phase de production, selon 2 données principales : <ul style="list-style-type: none"> Le nombre de matières premières dans la formule qui traduit le temps de production et donc la consommation énergétique Le poids des matières premières énergivores stockées en chambre chaude ou froide, et les poudres 	Formule Parfumeur
	Transport	Évaluation de la distance parcourue (de ville à ville, vol d'oiseau) Du moyen de transport (Rail, Route, Air, Mer) auquel nous affectons le coefficient Ecolizer ramené à 1 tonne Km, et hors emballage	La distance parcourue : base de données (fr.distance.to) Le moyen de transport : Ecolizer
FIN DE VIE	Biodégradabilité	Évaluation de la biodégradabilité de la formule en utilisant BioDscnt, un outil développé par l'équipe Réglementaire de TechnicoFlor	Normes Guides OCDE 301 ou 310
	Toxicité Environnement	EHA1 EHC1 EHC1+C Correspond aux effets polluants sur l'eau et les écosystèmes marins des substances présentes dans les eaux usées. Cette toxicité provoque une modification de l'équilibre du milieu aquatique pouvant conduire à un dérèglement de tout l'écosystème, ce qui engendre la disparition des espèces	Labelling Manual (IFRA-IOFI) et sur les ATP, le règlement européen n° 1272/2008 dit CLP
	Toxicité Santé	SCI 1 SCI 2 EDI 1 EDI 2 SS 1A SS 1B SS 1 S-SS 1A ATO STO-SE 1 STO-SE 2 STO-SE 3-NE STO-SE 3-RI STOT- RE 1 STOT- RE 2 AH 1 CAR 1A CAR 1B CAR 2 MUT 1A MUT 1B MUT 2 REP 1A REP 1B REP 2 REP LACT PE Correspond aux effets irritants, nocifs et sensibilisants de la formule. Cette toxicité peut provoquer la survenue d'allergies et d'irritations cutanées ou respiratoires pouvant conduire à une inflammation. Le parfum est souvent le premier ingrédient analysé en cas d'effets indésirables rencontrés Certaines substances nommées CMR et perturbateurs endocriniens ont, à moyen ou long terme des effets cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques et/ou néfastes sur le système endocrinien Au regard des dangers qu'elles présentent, l'inventaire des CMR dans la formule permet d'encourager la réduction du risque d'exposition	Labelling Manual (IFRA-IOFI) et sur les ATP, le règlement européen n° 1272/2008 dit CLP